

19 juin 2000

00.337

**Question Bernard Matthey****La Micheline, pourquoi pas jusqu'à La Chaux-de-Fonds, voire jusqu'à Neuchâtel**

Nous saluons le fait que le matériel roulant de la ligne SNCF Le Locle - Besançon soit progressivement renouvelé et apprécions le fait que le canton de Neuchâtel ait été associé à la manifestation inaugurale.

Sachant les liens entre Neuchâtel et Besançon, sachant aussi le nombre de personnes qui passent chaque jour d'un pays à l'autre pour leur travail, nous nous demandons s'il ne serait pas judicieux que, dans une première étape, le départ de la ligne soit établi à La Chaux-de-Fonds et pourquoi pas, à moyen terme, à Neuchâtel.

Un arrêt judicieusement placé entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds donnerait accès à la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds.

Nous souhaitons connaître l'avis du Conseil d'Etat.

*Cosignataires:* R. Graber et N. Aubert.